La TOUR DE GARDE

et Messager de la Présence de Christ

„Sentinelle, où en est la nuit?"
Esaïe 21:11.

XXXIIme Année — No 4

Journal bimensuel — 15 Février 1934

– BERNE –

SOMMAIRE

Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, que je suis Dieu.
Esaïe 43:12.

La TOUR de GARDE

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
117, ADAMS STREET — BROOKLYN N. Y., U. S. A.
FONCTIONNAIRES :
J. F. RUTHERFORD, PRÉSIDENT
W. E. VAN AMBURGH, SECRÉTAIRE

5630 Imprimé par la Tour de Garde, Berne (Suisse)

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande. » — Esaïe 54: 13 ; (D).

LES ECRITURES ENSEIGNENT CLAIREMENT

QUE JEHOVAH est le seul vrai Dieu, qu'il est d'éternité en éternité, qu'il est le Créateur des cieux et de la terre et Celui qui donne la vie à ses créatures. Que le Logos fut le commencement de sa création et son agent actif dans la création de toutes choses ; qu'il est maintenant le Seigneur Jésus-Christ dans la gloire, revêtu de tout pouvoir dans le ciel et sur la terre, et qu'il est le principal agent exécuteur de Jéhovah.

QUE DIEU créa la terre pour l'homme ; qu'il créa l'homme parfait et pour vivre sur la terre où il l'avait placé. Que l'homme désobéit volontairement à la loi de Dieu et tomba ainsi sous la sentence de mort ; qu'en raison du péché d'Adam, tous les hommes sont nés pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JESUS fut fait chair afin de pouvoir devenir le Rédempteur de l'homme ; qu'en donnant sa vie en sacrifice pour l'homme, il procura le prix de la rançon ; que Jésus ressuscita être divin d'entre les morts, monta aux cieux et que Dieu l'exalta au-dessus de toute créature et de tout nom et le revêtit de tout pouvoir et de toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JEHOVAH est appelée Sion et que Christ Jésus en est le principal fonctionnaire et le Roi auquel appartient le droit de régner sur le monde; que les disciples oints et fidèles de Christ Jésus sont des enfants de Sion et membres de l'organisation de Jéhovah ; qu'ils sont ses témoins et qu'ils ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à la suprématie de Jéhovah et de proclamer ses desseins envers l'humanité tels qu'ils sont exprimés dans la Bible ; et qu'ils doivent porter les fruits du royaume à tous ceux qui veulent entendre.

QUE LE MONDE a pris fin ; que le Seigneur Jésus-Christ, élevé par Jéhovah sur son trône, a expulsé Satan du ciel et a commencé d'établir le royaume de Dieu sur la terre.

QUE LE REMEDE et les bénédictions dont profiteront les peuples de la terre ne pourront venir que par le royaume de Jéhovah que Christ a déjà commencé d'établir. Que le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'établissement de la justice sur la terre ; que tous ceux qui dans le royaume obéiront à ses lois seront régénérés et vivront sur la terre à toujours.

SA MISSION

CE JOURNAL est édité pour faire connaître Jéhovah et ses desseins tels qu'ils sont révélés dans les saintes Ecritures. Il contient un enseignement spécialement utile aux témoins de Jéhovah. Il est rédigé de façon à permettre à ses lecteurs l'étude systématique de la Bible et la Société met en outre à leur disposition d'autres écrits se prêtant à ces études. Il publie aussi des articles convenant à l'enseignement du public par radio.

La « Tour de Garde » s'en tient strictement, pour ses exposés, à la Bible comme autorité. Elle est absolument libre et indépendante de tous partis, de toutes sectes, de toutes institutions en général. Elle est sans réserve au service de Jéhovah Dieu et de son royaume dont Christ est le Roi. Elle n'a pas un point de vue dogmatique, au contraire, le lecteur est invité à soumettre son contenu à un sérieux examen à la lumière de la parole de Dieu. Elle ne se prête pas à la controverse et ses colonnes ne sont pas ouvertes aux critiques individuelles.

Abonnements :

Suisse :	1 an	6 fr.	— Chèques postaux Berne III 3319.
	6 mois	3 fr.	—
France :	1 an	30 fr.	— Chèques postaux Paris 1310-71.
	6 mois	15 fr.	—
Belgique :	1 an	30 fr.	— Chèques postaux Bruxelles 96976.
	6 mois	15 fr.	—

Autres pays : 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). (1) Payable au bureau de la Société du pays même, (2) payable par mandat-poste international à l'imprimerie à Berne ou (3) commandé au bureau de poste du lieu de résidence de l'abonné (abonnement-poste).

Adresses de livraison :
Suisse : .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France : .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique : .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES

Programmes des causeries par Radio

HEO — Heure de l'Europe occidentale
HEC — Heure de l'Europe centrale

BORDEAUX, Radio-Sud-Ouest — Longueur d'onde 201,1 m
Lundi .... 19.45—20.00 HEO / 20.45—21.00 HEC

RADIO-NORMANDIE-FÉCAMP — Longueur d'onde 200 m
Mardi .... 20.15—20.30 HEO / 21.15—21.30 HEC

RADIO L. L. PARIS 0,8 kw. — Longueur d'onde 364 m
Vendredi .... 20.15—20.30 HEO / 21.15—21.30 HEC

RADIO-TOULOUSE 8 kw. — Longueur d'onde 335 m
Mercredi .... 18.50—19.05 HEO / 19.50—20.05 HEC
Dimanche .... 11.00—11.15 HEO / 12.00—12.15 HEC

RADIO-VITUS, Paris — Longueur d'onde 222,6 m
Mardi .... 19.30—20.00 HEO / 20.30—21.00 HEC
Jeudi .... 19.30—20.00 HEO / 20.30—21.00 HEO
Samedi .... 19.30—20.00 HEO / 20.30—21.00 HEO
Dimanche .... 12.00—12.30 HEO / 13.00—13.30 HEO

WALLONIA-Bonne Espérance (Belgique) — Longueur d'onde 230 m
Samedi .... 17.30—17.45 HEO / 18.30—18.45 HEC

RADIO-TALLINN (Reval) — Longueur d'onde 296,1
Dimanche .... 16.30—17.30 HEC

Les instructions de l'organisation

La forme sous laquelle le témoignage est présenté par la Société dans ses « *Bulletins* » renferme les instructions de l'organisation. Tout ouvrier missionnaire — qu'il soit directeur du service régional ou qu'il occupe quelqu'autre charge — qui avise ses frères de faire usage d'un témoignage différent, viole les instructions données par l'organisation, parce qu'il s'appuie sur sa propre intelligence et n'obéit pas au Seigneur. Que tous ceux qui désirent être en union parfaite et en harmonie avec l'organisation de Jéhovah suivent les instructions qui leurs sont données par « *La Tour de Garde* » et par les « *Bulletins* », et non pas celles que leur proposent un membre quelconque.

Le souper commémoratif

Le souper commémoratif de notre Seigneur doit se célébrer, cette année, le 28 mars, après six heures du soir. A ce sujet, nous proposons de publier dans « La Tour de Garde », quelqueus vérités opportunes pour l'instruction de tous ceux qui comptent participer à cette fête. Nous recommandons à chacun de s'y préparer en en méditant d'avance sérieusement la signification et la portée.

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXXIIme Année 15 Février 1934 No 4

« Ne craignez point! »

« Ne les craignez donc point ; car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni de secret qui ne doive être connu. Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le en plein jour ; et ce qui vous est dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits. » — Matth. 10: 26, 27.

JEHOVAH a clairement fait comprendre à ceux qui l'aiment, que l'époque actuelle est celle de sa préparation à la guerre, et que la guerre contre l'ennemi suivra à bref délai; le résultat de cette guerre sera la justification complète du nom de Jéhovah. « Il y a un temps pour tout, ... un temps pour aimer, et un temps pour haïr; un temps pour la guerre, et un temps pour la paix. » (Eccl. 3: 1, 8) Nous vivons à l'époque que Dieu a choisie pour mettre fin à l'iniquité.

² Grâce à sa Parole et à l'accomplissement de sa prophétie, Jéhovah a également fait comprendre à ses oints, qu'il a placé son Roi sur son trône et que son règne à commencé ; que le Roi est dans le temple pour édifier son organisation et qu'il a rassemblé autour de lui ceux qui sont en bonne voie pour le royaume ; que ceux-ci sont éclairés et enseignés de Dieu ; qu'il en fait ses témoins pour qu'ils portent le témoignage en faveur de son nom ; et que le diable est extrêmement furieux contre eux et fait un effort désespéré en vue de les tuer, car le témoignage de Jésus-Christ a été confié au fidèle « reste » qui se trouve maintenant dans le temple et qui obéit aux commandements du Seigneur en portant le témoignage. — Apoc. 12: 17.

³ Jéhovah a en outre clairement fait comprendre à ses enfants, que tout ce qui sur son ordre fut écrit jadis dans sa Parole était destiné à l'instruction, à l'aide et au réconfort du fidèle « reste » qui vit dans l'époque appelée la fin du monde, et que ces lumières lui sont données pour qu'il puisse intelligemment rendre témoignage. La délivrance du témoignage vaut aux fidèles témoins de recevoir le feu de l'ennemi, et pour assurer leur foi ils ont besoin de la nourriture spirituelle, par quoi leur est donnée l'assurance qu'ils se trouvent du bon côté et qu'ils font ce qui est agréable à Dieu. C'est pourquoi Jéhovah leur dit : « Et que ta vigueur dure autant que tes jours ! Nul n'est semblable au Dieu d'Israël, il est porté sur les cieux pour venir à ton aide, il est avec majesté porté sur les nuées. Le Dieu d'éternité est un refuge, et sous ses bras éternels est une retraite. Devant toi il a chassé l'ennemi, et il a dit : Extermine. » — Deut. 33: 25–27.

⁴ Il est encore écrit pour donner de l'assurance à ceux qui sont dans le temple : « Celui qui, demeure sous l'abri du Très-Haut, repose à l'ombre du Tout-Puissant. Je dis à l'Eternel : Mon refuge et ma forteresse, mon Dieu en qui je me confie ! Car c'est lui qui te délivre du filet de l'oiseleur, de la peste et de ses ravages. Il te couvrira de ses plumes et tu trouveras un refuge sous ses ailes ; sa fidélité est un bouclier et une cuirasse. Tu ne craindras ni les terreurs de la nuit, ni la flèche qui vole de jour. » (Ps. 91: 1–5) « Et nous, nous avons connu l'amour que Dieu a pour nous, et nous y avons cru. Dieu est amour ; et celui qui demeure dans l'amour, demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui. Tel il est, tels nous sommes aussi dans ce monde : c'est en cela que l'amour est parfait en nous, afin que nous ayons de l'assurance au jour du jugement. La crainte n'est pas dans l'amour, mais l'amour parfait bannit la crainte ; car la crainte suppose un châtiment, et celui qui craint n'est pas parfait dans l'amour. » (1 Jean 4: 16–18) Le Seigneur a donné la possibilité à ses fidèles d'apprécier judicieusement ces précieuses promesses énoncées dans sa Parole, et il est un privilège et un devoir pour les oints de faire connaître leur appréciation à ce sujet.

⁵ Les grandes vérités contenues dans les textes qui précèdent s'appliquent au peuple de Dieu de l'époque actuelle, et les oints doivent toujours s'en souvenir. Le « reste » oint a la certitude d'avoir à subir, en ce temps de guerre, les persécutions et les contradictions des pécheurs ; et comme la lutte se fait toujours plus âpre, Dieu pourvoit tous les membres du « reste » de ce qui leur est nécessaire pour les soutenir et les encourager. Le fidèle « reste » doit également être sûr que tous les textes bibliques sont en harmonie complète avec ceux qui précèdent. Ces règles fixes et invariables de Jéhovah étant établies dans sa Parole pour notre assurance, considérons à présent le texte cité en tête de cet article. — Matth. 10: 26, 27.

⁶ Il convient que nous éliminions complètement de notre esprit les vues erronées du passé, afin de mieux comprendre l'application correcte de ce texte. Jésus adressa les paroles relatées dans Matthieu 10: 26, 27 à ses disciples et à eux seuls, comme le montre clairement le contexte. Le chapitre dix tout entier de l'Evangile de Matthieu s'adressait aux apôtres, puis à tous les autres fidèles disciples de Christ Jésus, et particulièrement au « reste ». Selon l'explication qui fut donnée autrefois des versets 26 et 27, ceux-ci devaient

trouver leur accomplissement durant le règne de Christ, dans la régénération et la restitution du genre humain. Voici ce que dit Jésus : « Ne les craignez donc point ; car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni de secret qui ne doive être connu. Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le en plein jour ; et ce qui vous est dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits. » (Matth. 10: 26,27) Voici l'interprétation ancienne de ces versets : « Pendant l'âge millénaire le meurtrier sera confronté avec sa victime, le débiteur avec son créancier, le voleur avec sa dupe, le diffamateur avec le diffamé, afin que ce qui est caché, secret ou accompli dans les ténèbres puisse être porté à la connaissance de tous. » — *Revue mensuelle des Etudiants de la Bible ; Etudes des Ecritures, volume 4, page 541; édition anglaise.*

7 Quoiqu'on puisse dire à propos de ce texte, il n'en est pas moins vrai qu'il n'existe aucune raison pour qu'il trouve son application au cours de la régénération de la famille humaine. Il n'apparaît pas qu'il y ait une raison valable pour que le méchant soit alors confronté avec sa victime. Lorsqu'un homme est accusé d'un crime et qu'il subit l'interrogatoire sur la façon dont le crime a été perpétré, il est de règle dans les tribunaux de ce monde, de le confronter avec sa victime ou avec la personne lésée, afin que les enquêteurs puissent connaître toute la vérité. Cette façon d'agir ne sera nullement nécessaire pendant le règne millénaire de Christ ; car Christ, le juge équitable, connaît les intentions secrètes qui sommeillent au fond de tout cœur humain. Il discernera les faits sans difficulté et sans l'aide de personne. Nul ne sera en mesure de certifier devant lui une fausseté quelconque et de la faire admettre.

8 Il semble en outre n'y avoir aucune raison valable pour que le Seigneur expose en détail, dans les paroles qu'il adresse à ses disciples, sa manière de procéder contre quelqu'un durant le règne millénaire ; une telle information ne leur aurait été d'aucun profit réel et ne serait d'aucune utilité et d'aucun réconfort pour le « reste ».

9 Il n'y aurait non plus de rapport entre un pareil procédé judiciaire et les paroles que le Seigneur adressa aux disciples pour les éclairer et les instruire. Le Seigneur n'aurait aucune raison de leur dire : « Ne les craignez donc point. » Pourquoi ses disciples auraient-ils à craindre ce qu'un meurtrier peut faire à sa victime ou le sort qui est réservé au malfaiteur, ou encore ce qu'il pourrait être amené à dire lorsqu'il est confronté avec sa victime ? Si l'un des consacrés commet secrètement une injustice à l'égard de son frère, ce fait pourrait être révélé, mais telle ne semble même pas être l'application qui doit être faite de ce texte. Si l'application mentionnée ci-dessus a pu dissuader quelques hommes de faire le mal secrètement, cela ne justifie cependant pas l'interprétation qui a été faite du texte. Que l'action soit accomplie secrètement ou au grand jour, le Seigneur n'en ignore rien.

10 Les paroles du dixième chapitre de l'Evangile de Matthieu sont celles que Jésus-Christ adressa à ses disciples et à eux seuls ; car il est écrit : « Puis, ayant appelé ses douze disciples... Tels sont les douze que Jésus envoya, après leur avoir donné les instructions suivantes... Allez, prêchez, et dites : Le royaume des cieux est proche. » — Matth. 10: 1-7.

11 Les paroles que Jésus prononça à cette occasion furent prophétiques ; il est évident que ses apôtres ne les accomplirent que d'une façon primaire ou dans des proportions réduites, et qu'elles trouvent leur accomplissement final dans le « reste », à l'époque actuelle, quand est activement poussée la préparation à la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant, bataille qui détruira l'organisation de Satan et justifiera le nom de Jéhovah. Une vigoureuse campagne de témoignage en faveur du nom de Jéhovah a été entreprise au cours des dix dernières années, et particulièrement depuis 1931, lorsque les membres du peuple de Dieu apprirent le nouveau nom qui leur avait été donné par Jéhovah, et qu'ils étaient en fait ses témoins. Depuis lors, l'œuvre du témoignage a pris une extension plus vaste. C'est pourquoi Satan et ses représentants l'ont combattue d'autant plus, et la persécution des fidèles a redoublé d'intensité.

12 Ce fut en 1918, après la venue du Seigneur dans son temple, que commença tout particulièrement la violente opposition contre le massage du royaume et contre ceux qui le proclament. Depuis lors les arrestations et les persécutions des Témoins de Jéhovah ont continué avec une haine et une malveillance non dissimulées de la part des gouvernements des différentes nations. Ces faits accomplissent exactement les circonstances mentionnées plus haut : « Vous serez haïs de tous, à cause de mon nom ; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. » — Matth. 10: 22.

13 Ces paroles ne pouvaient d'aucune façon s'appliquer au jugement du monde, pendant son règne millénaire et la régénération du genre humain. Le « reste » sait très bien qu'elles trouvent leur application à l'époque actuelle. Le peuple d'Israël correspond à la « chrétienté », et c'est parmi les pays de la « chrétienté » que l'œuvre des témoins doit être accomplie et qu'elle est effectivement accomplie ; les nations composant la « chrétienté » haïssent et persécutent méchamment les Témoins de Jéhovah ; aussi le Seigneur fait-il clairement entendre que ces persécutions continueront jusqu'à ce que la proclamation du témoignage soit achevée. (Verset 23) Les Témoins de Jéhovah devraient-ils espérer quelque chose des représentants de Satan, sauf la haine, la méchanceté et la persécution ? Jésus répondit : « Le disciple n'est pas plus que le maître, ni le serviteur plus que son seigneur. Il suffit au disciple d'être traité comme son maître, et au serviteur comme son seigneur. S'ils ont appelé le maître de la maison Béelzébul, à combien plus forte raison appelleront-ils ainsi les gens de sa maison ! » (Versets 24,25) De même que Jésus a souffert la contradiction et la persécution de la part des agents de Satan, ainsi comme il le fait clairement com-

prendre, tous ses fidèles disciples doivent être soumis à la même épreuve, car «il suffit au disciple d'être traité comme son maître, et au serviteur comme son seigneur». Jésus maintint son intégrité malgré ses souffrances et le « reste » doit en faire autant.

Les faits

[14] La hiérarchie catholique-romaine figure parmi les principaux représentants ou agents visibles de Satan, et nombreux sont les hommes dupés sous sa domination. Nous savons qu'il y a beaucoup de bons et honnêtes catholiques, mais ceux qui organisèrent et qui dirigent maintenant cette hiérarchie sont cruels à l'extrême. Durant des siècles cette institution a diffamé et blâmé le nom de Jéhovah, par ses nombreuses fausses doctrines et ses pratiques perverses qui incitèrent des millions d'hommes à se détourner de l'adoration du Créateur et à se consacrer au service de l'homme.

[15] La hiérarchie catholique-romaine, qui existe depuis plus de 1500 ans, est une organisation politique bien qu'elle prétende être la servante de Dieu. Toutes les organisations politiques sont égoïstes, mais la hiérarchie catholique-romaine est bien plus que cela. Elle n'a pas de conscience, elle est cruelle et perverse au-delà de toute conception humaine. Elle a recours à toutes sortes de pratiques subtiles et à des méthodes politiques perverses pour accomplir ses desseins. Elle essaie d'exercer sa domination sur toutes les nations de la terre parmi lesquelles se manifeste son activité. Elle est une organisation commerciale qui se sert du qualificatif de « chrétienne » comme d'un camouflage. Le fait d'être une organisation commerciale est déjà suffisamment vilain, mais cette organisation trafique en outre de la chair et du sang humains. Elle saigne ses adeptes par millions ; elle les dépouille de leurs droits sacrés ; grâce à la tromperie et aux faux prétextes, elle extorque leur argent et leurs propriétés et, par ses gains mal acquis, elle fortifie sa puissante organisation et la fait agir au détriment du genre humain. Elle est religieuse de nom et de fait, car elle pratique le formalisme et les cérémonies sans s'occuper de ce que peuvent dire, à ce sujet, les Ecritures. Elle applique faussement les textes bibliques et dissimule volontairement la vérité, en vue de cacher ses pratiques impies. Tout ce qui précède serait déjà suffisamment vilain ; mais sa religion constitue en outre une diffamation à l'égard du saint nom de Jéhovah ; l'organisation sert à exalter le nom des hommes, et Dieu dénonce cette pratique comme une diffamation. Or, la dite hiérarchie porte le cachet de son père, et la parole de Dieu l'identifie nettement comme postérité ou servante du diable. Les paroles appropriées qui suivent sont extraites de l'ouvrage d'un professeur d'université bien connu :

[16] « Pendant dix-huit ans environ, j'ai soigneusement étudié et observé le système de la papauté, ici-même, dans la capitale. Au cours des treize dernières années j'ai enseigné l'histoire du droit canon aux gradués d'une université. Cette expérience a approfondi ma conviction que l'église de Rome est essentiellement une mascarade impérialiste internationale, ayant la prétention d'être une religion. Elle domine toutes les nations de la terre et leur impose, ainsi qu'à ses citoyens, ses lois et son autorité. Elle ne répond jamais à ceux qui la critiquent, mais cherche à les anéantir par le boycottage, par la pression sinistre, par les intrigues et en abusant du pouvoir gouvernemental qui se laisse leurrer. Toute son activité est dirigée par l'autocrate à trois couronnes du Vatican, qui n'est élu par personne et qui règne en se réclamant du droit divin. »

[17] Le protestantisme qui essaya jadis de démasquer la hiérarchie catholique-romaine a renoncé à sa protestation ; il a été assoupi par cette exclamation fausse et frauduleuse : « Il nous faut la paix à tout prix ; l'union doit exister entre l'église matrice et les autres églises. » Satan a trompé les protestants et les a incités à devenir un opprobre à l'égard de Jéhovah et de son royaume.

[18] Le premier mensonge de Satan fut le suivant: 'La mort n'existe pas', ce qui est en contradiction formelle avec la parole de Dieu et constitue une diffamation à l'égard de son nom. Durant des siècles les représentants terrestres de Satan, agissant sous le nom de Dieu et de Christ, ont enseigné que lorsqu'un homme meurt, il ne meurt pas en réalité, mais qu'il possède une âme immortelle séparée et distincte de l'homme, laquelle va au purgatoire ou aux tourments de l'enfer et quelques-unes probablement aussi au ciel.

[19] Les représentants de Satan enseignent en outre que les prières des hommes peuvent aider ceux qui souffrent dans le purgatoire ou dans l'enfer, et qu'elles peuvent réduire leurs souffrances. Ce fut là une source fertile de revenus pour la hiérarchie romaine et nous savons que telle ne fut pas la volonté de Dieu. Ces fausses doctrines constituent une diffamation du nom de Dieu et ont éloigné des millions d'hommes du Dieu véritable. Lorsque les Témoins de Jéhovah disent la vérité et citent la parole de Dieu pour prouver qu'ils disent la vérité à propos des fausses doctrines enseignées par les hommes, cette vérité suscite la colère des représentants visibles de Satan, et ces agents sataniques combattent cruellement et méchamment l'œuvre des témoins; ils le font ou secrètement ou au grand jour et cherchent par tous les moyens possibles à obtenir l'anéantissement des Témoins de Jéhovah et à détruire leur témoignage.

[20] Rome est le siège terrestre de cette perverse organisation religieuse qui, devant le monde, se fait passer pour le représentant de Dieu, mais qui en réalité est une institution mercantile et politique, créée dans un but intéressé pour accomplir des desseins égoïstes et déshonorer le Dieu véritable. En Italie les Témoins de Jéhovah sont persécutés et on les oblige à fuir et à accomplir leur œuvre de témoignage dans une autre partie de la « chrétienté ». L'influence romaine domine l'élément religieux en Allemagne. La persécution des Témoins de Jéhovah commença en Bavière, l'une des forteresses de l'église catholique, et en l'es-

pace de quelques heures, cette information fut publiée par les journaux catholiques romains en Amérique, ce qui prouve qu'ils étaient en rapport étroit avec les quartiers généraux à Rome. Les Témoins de Jéhovah n'ont nullement le désir de combattre les adeptes de la réligion catholique-romaine, car telle n'est pas leur tâche. Ils sont chargés de témoigner en faveur de la vérité contenue dans la parole de Dieu et ils attirent l'attention sur les erreurs enseignées par les membres de la hiérarchie catholique et par d'autres hommes, erreurs qui constituent une diffamation du nom de Jéhovah ; ils agissent ainsi afin que le monde puisse comprendre la vérité. La hiérarchie romaine refuse d'entendre la vérité, pour l'excellente raison que ceux qui dirigent ce système sont les représentants de leur père le diable, comme le déclare Jésus dans l'Evangile selon Jean 8: 40–44. Comme ils ne sont pas capables de défendre leur fausse doctrine devant les hommes intelligents, et craignant de perdre l'appui que leur donnent beaucoup de braves et honnêtes gens retenus dans leur institution, en vue aussi d'aveugler le monde sur la vérité et de cacher leur propre perversité, ils continuent à diffamer le nom de Jéhovah en recourant à tous les mensonges possibles et à la persécution de ceux qui essaient sincèrement et honnêtement de proclamer la vérité au genre humain, ainsi qu'elle est écrite dans la parole de Dieu.

Communistes

21 Les serviteurs catholiques romains ont laissé entendre aux gouvernants politiques que les Témoins de Jéhovah fomentent des intrigues politiques dans le but de renverser les gouvernements actuels. C'est là un vilain et méchant mensonge. Ces représentants de Satan auccusent les Témoins de Jéhovah d'être des communistes et des socialistes ; or cette accusation est absolument fausse. Les Témoins de Jéhovah travaillent sous le commandement du Seigneur, et la Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts, représentant son organisation terrestre, donne les directives pour l'œuvre. La Société existe depuis plus de cinquante ans et ne s'est jamais engagée dans aucun domaine politique quel qu'il soit. Au contraire ceux qui aiment Dieu et son royaume s'empressent d'obéir à ses commandements dont l'un dit : 'Préservez-vous des souillures du monde.' (Jacques 1: 27) L'expression 'le monde' indique les organisations politiques, commerciales et religieuses, qui agissent d'un commun accord en qualité de gouvernants visibles de ce monde et opèrent sous la surveillance du chef invisible, Satan. Le chrétien sincère ne peut prendre part à aucune question politique, sous quelque forme qu'elle soit. Il doit être un témoin de Jéhovah et pour cette raison se tenir à l'écart de toute question politique. On ne peut rien relever dans l'activité de la Société qui indique qu'elle est en rapport quelconque avec quelque organisation politique. Elle est entièrement pour le royaume de Dieu sous Christ et ce royaume n'est pas de ce monde. — Jean 18: 36.

Colporteurs

22 Satan fit une marchandise du genre humain et organisa un vaste système politique-commercial qui opprima cruellement le peuple et diffama le saint nom de Dieu. Dans les différents états, dans les villes et autres localités, des lois et arrêtés régissant le colportage des denrées et des marchandises ont été mis en vigueur. On sait très bien qu'il ne fut jamais dans l'intention ou dans les desseins des législateurs, lorsqu'ils établirent ces lois et arrêtés, d'intervenir d'une façon quelconque dans la proclamation de l'évangile du royaume de Dieu. Ce n'est qu'au cours des dernières années, et surtout depuis 1918, que l'ennemi s'est emparé de ces lois qui figuraient depuis longtemps dans le code, et il s'en sert comme d'un instrument pour persécuter les Témoins de Jéhovah. Puisque ceux-ci se rendent chez leurs semblables avec des livres qui contiennent le message du royaume et touchent de ceux qui les acceptent une contribution qui ne représente même pas les frais d'impression et de distribution, les représentants religieux visibles de Satan les font arrêter sous l'inculpation de 'colportage sans licence'. Ces arrestations ont toujours été ordonnées à la suite d'une plainte ou de l'influence d'un prêtre, et particulièrement de ceux de la hiérarchie catholique-romaine. Par suite de ces fausses et iniques accusations beacoup de Témoins de Jéhovah ont dû récemment subir des injures, des mauvais traitements et l'emprisonnement.

23 Dans certaines paroisses catholiques romaines, telles que celle de Plainfield, N. J., les Témoins de Jéhovah ont été arrêtés et emprisonnés simplement parce qu'ils avaient distribué une feuille volante contenant une invitation à une conférence biblique ; il n'existait cependant pas d'ordonnance municipale ou quelqu'autre loi interdisant ce genre de distribution. Sous l'impulsion de la hiérarchie romaine, les fonctionnaires de la police façonnèrent une loi à leur convenance et infligèrent des punitions aux Témoins de Jéhovah. Et quand les tribunaux les remirent en liberté, ces agents de police, toujours en dépit de la loi, agitèrent la menace de nouvelles arrestations et emprisonnements pour tous ceux qui viendraient dans leur ville, pour y exercer l'œuvre de témoignage de Dieu.

24 Une salle de théâtre fut louée à Plainfield, N. J., pour y organiser une conférence publique sur le sujet suivant : « Pourquoi l'intolérance religieuse est pratiquée aujourd'hui. » Avant la réunion, le chef de la police, un catholique-romain, se rendit chez le propriétaire du théâtre et essaya de l'amener à résilier le contrat, afin d'empêcher la réunion. Mais le propriétaire préféra recevoir le prix de la location. Lorsque les Témoins de Jéhovah distribuèrent une petite feuille volante annonçant la conférence, plusieurs distributeurs furent arrêtés et jetés en prison, et parmi eux se trouvait une sœur âgée de plus de soixante-dix ans. Aussitôt après, un certain nombre de policiers de Plainfield furent surpris, alors qu'ils discutaient de l'incident et de la conférence qui devait être

faite le lendemain, par le président de la Société. L'un d'eux dit à un autre : « Il [évidemment celui qui devait faire la conférence] sera ici demain, et il verra bien ce qui l'attend. »

25 A l'occasion de la conférence dont il vient d'être parlé, et sans avoir été invités, par conséquent sans aucune raison ou excuse valables, environ soixante gendarmes se rendirent dans la salle de théâtre à Plainfield, sous la direction d'un officier supérieur ; tous ces hommes, policiers et détectives, étaient porteurs de gros pistolets et d'autres armes meurtrières, y compris des carabines, des mitrailleuses et d'autres instruments de destruction. Les uns se postèrent sur l'estrade, les autres se disséminèrent dans la salle et ils y demeurèrent pendant toute la durée de la conférence. Avant qu'elle ne commença, des policiers essayèrent d'entraîner l'orateur et d'autres personnes dans une controverse, dans l'espoir, sans doute, de trouver ainsi une occasion ou une excuse pour faire usage de leurs armes. L'orateur fit sa conférence, littéralement entouré de beaucoup d'hommes porteurs d'instruments meurtriers. Ces hommes n'avaient aucune raison d'agir ainsi, si ce n'est qu'ils avaient l'intention de contraindre le peuple et de l'empêcher d'entendre, et qu'ils pensaient pouvoir intimider l'orateur et l'empêcher de prononcer son discours. Ils échouèrent cependant dans les deux tentatives. A la fin de la conférence, deux de ces policiers parurent honteux de leur action et de leur présence parmi ces hommes armés et ils dirent à l'orateur : « Nous recevons des ordres et nous devons les exécuter. » Ces faits et bien d'autres qui viennent les corroborer et qui pourraient être relatés ici montrent d'une façon concluante que c'est bien contre les Témoins de Jéhovah que Satan et ses agents dirigent leurs vilaines actions, et que ces agents cherchent à détruire ceux, à qui le témoignage de Jésus-Christ est confié, ainsi que le prédit le Seigneur. (Apoc. 12:17) Cette même classe d'hommes — que Jésus a appelés les fils du diable — désigna Jésus comme le principal des démons et le persécuta méchamment ; et Jésus déclare que ses disciples doivent s'attendre au même traitement à l'époque actuelle. Tel est le contexte exact des versets cités en tête de cet article, et ces versets doivent être en pleine harmonie avec leur contexte.

Signification véritable

26 Les apôtres de Jésus subirent effectivement les traitements que le Seigneur décrivit dans le dixième chapitre de l'Evangile de Matthieu ; mais il est évident que de la sorte ils n'accomplirent que partiellement la prophétie et que le grand accomplissement doit porter sur ceux qui suivent fidèlement Jésus et qui rendent le témoignage final avant Harmaguédon. Voici quelle est à présent la grande question litigieuse pour toute l'humanité : Qui est l'être suprême, Satan ou Jéhovah? Le monde, par sa façon d'agir, prend parti pour Satan et persécute les Témoins de Jéhovah parce qu'ils proclament son nom. Le diable incite ses agents à continuer cette persécution, dans le but d'intimider les Témoins de Jéhovah et d'empêcher que le témoignage soit rendu. Le Seigneur Jésus leur dit : « Ne les craignez donc point ; car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni de secret qui ne doive être connu. » (Verset 26) En d'autres termes, il exhorte le fidèle « reste » : 'Ne craignez pas de dire la vérité en présence de l'ennemi et de ses représentants. Il n'ai rien à cacher. Que la vérité soit proclamée ! Tout ce que je vous dis à propos du royaume, dites-le au grand jour.' Car tout ce que le Seigneur fait, il le fait au grand jour et ouvertement et il informe d'avance Satan et ses hordes de ce qu'il compte leur faire.

27 Continuant à instruire les membres du fidèle « reste », Jésus leur dit : « Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le en plein jour ; et ce qui vous est dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits. » (Verset 27) Que faut-il entendre par « les ténèbres » dont parle ce texte ? Ils ne signifient sûrement pas les vilains exploits des hommes qui volent et tuent et qui commettent d'autres crimes dans l'obscurité. Les paroles du Seigneur ne se rapportent pas à des choses semblables. Le mot *ténèbres*, dans le sens de ce texte, signifie obscurité. Le Seigneur ayant rassemblé son peuple autour de lui dans le temple, son peuple se trouve avec lui dans le lieu où il l'enseigne, où tout est obscur ou sombre pour ceux qui se trouvent à l'extérieur. La classe du temple se compose des enfants de Jéhovah qui sont enseignés de lui, par Christ Jésus, le chef du temple. (Es. 54: 13 ; version de Darby) Ces fidèles se trouvent sous l'abri du Très-Haut. (Ps. 91: 1) C'est dans cet abri, dans ce lieu obscur, lieu sombre pour le monde et spécialement pour les représentants de Satan, que le Seigneur instruit son peuple et lui enseigne ce qu'il doit faire. Il lui révèle ses desseins et l'envoie dans le monde pour qu'il les proclame.

28 Lorsque Jésus était avec ses disciples, il les enseigna et le public ignorait ce qu'il leur disait, car, pour les autres, ses paroles étaient obscures ou enveloppées de ténèbres. Et maintenant les membres du fidèle « reste » sont dispersés dans toute la terre, mais chaque membre qui est sous l'abri se trouve dans le temple, car les fidèles y sont rassemblés par le Seigneur et c'est là qu'ils reçoivent ses instructions. Jésus-Christ, le chef de la classe du temple, place ainsi les membres de cette classe dans le lieu obscur pour le monde, et leur dit : 'Ce que vous entendez dans ce lieu, vous devez aller le proclamer et même le prêcher sur les toits.'

29 Il n'est pas nécessaire pour le salut du « reste » de le rassembler dans le temple et de l'enseigner. A quel but véritable correspond alors son rassemblement ? Les Ecritures répondent que le « reste » est rassemblé dans le temple dans le but de porter témoignage. Ses membres sont devenus les Témoins de Jéhovah et le témoignage de Jésus-Christ leur est confié. Ils sont conduits dans le temple et instruits afin d'apprendre ce qu'ils doivent dire en leur qualité de témoins. L'instruction que le Seigneur prodigue à présent à son peuple n'est pas simplement destinée à sa propre édification, à son encouragement, à sa propre sa-

tisfaction ou à son propre développement. Cette instruction lui est donnée pour qu'il l'emploie selon les directives reçues. Sa mission est de prêcher le royaume et de proclamer les œuvres de Jéhovah; c'est pourquoi le peuple de Dieu est instruit dans le temple, afin qu'il puisse accomplir cette tâche avec intelligence et en conformité avec les desseins du Seigneur.

30 Quelles sont quelques-unes des vérités que le Seigneur a révélées aux membres de la classe du temple et qui leur ont été dites 'à l'oreille'? Nous les citons : Jéhovah est le Dieu véritable et la signification de son nom est révélée à ses enfants. Christ Jésus est celui qui le justifie. Il commença son règne en 1914 et chassa du ciel Satan et son armée. En 1918 le Seigneur ressuscita les saints fidèles, édifia Sion, l'organisation capitale de Jéhovah, rassembla autour de lui le fidèle « reste », en fit une partie de la classe du temple dont les membres devinrent les Témoins de Jéhovah. Il existe deux grandes organisations : l'une, organisation de justice, est celle de Jéhovah ; l'autre, organisation perverse, est celle de Satan. Les souffrances qu'endure actuellement l'humanité ne proviennent pas de Dieu, mais elles sont dues aux vilaines actions que Satan tente dans un effort désespéré pour éloigner de Dieu tout le genre humain. Le peuple du Seigneur a été conduit dans son saint temple, dans un but bien défini. Le Seigneur, dans son saint temple, classe les humains en ordonnant que la vérité soit proclamée par le « reste » qui reçoit son instruction dans le temple. Les préparatifs de la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant sont maintenant activement poussés et ce grand combat aura lieu bientôt ; il en résultera la destruction de l'organisation de Satan, qui comprend toutes les puissances religieuses, politiques et mercantiles de la terre. Ceux qui se rangent à présent du côté de Jéhovah pourront être épargnés pendant cette époque de tribulations. Or, le royaume de Dieu sous Christ est l'unique espérance du monde.

31 Où le fidèle « reste » a-t-il appris ces vérités ? Dans son abri, dans le lieu qui est obscur ou sombre pour le monde, c'est-à-dire dans le temple du Seigneur. Pourquoi le « reste » a-t-il été ainsi instruit ? Parce que ceux qui en font partie ont été choisis dans le monde, en vue de former un peuple pour le nom de Jéhovah et pour porter témoignage de son nom et de ses desseins, c'est pourquoi Jésus leur dit : 'Allez et prêchez sur les toits ce que vous avez appris dans le temple ; en d'autres termes, faites-en une large publicité et faites-le courageusement et joyeusement.' Ces paroles sont exactement en harmonie avec celles de Jéhovah relatées dans la prophétie d'Esaïe : « Vous puiserez de l'eau avec joie aux sources du salut, et vous direz en ce jour-là : Louez l'Eternel, invoquez son nom, publiez ses œuvres parmi les peuples, rappelez la grandeur de son nom ! Célébrez l'Eternel, car il a fait des choses magnifiques: qu'elles soient connues par toute la terre ! Pousse des cris de joie et d'allégresse, habitant de Sion ! Car il est grand au milieu de toi, le Saint d'Israël.» — Es. 12: 3–6.

Crainte

32 Quelques membres diront : « Si en présence de tant de persécutions et d'opposition nous continuons à nous rendre parmi le peuple et à proclamer ces vérités, il est à craindre que nous serons tués. » Cela est exact ; il est probable que beaucoup de fidèles seront tués, parce qu'ils continuent fidèlement à proclamer la vérité qu'ils ont apprise sous l'abri ou dans la demeure secrète du Très-Haut. Jésus avait, bien entendu, prévu ces faits ; c'est pourquoi il dit encore dans sa prophétie : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme ; craignez plutôt celui qui peut faire périr l'âme et le corps dans la géhenne. » (Verset 28) On peut tirer de ces paroles la conclusion que quelques-uns des fidèles seront tués. Satan et ses agents, les visibles et les invisibles, peuvent tuer les Témoins de Jéhovah — et nous savons qu'ils essaient de le faire — mais ils ne peuvent pas détruire l'existence-même de ces fidèles. Seul le grand exécuteur des desseins de Jéhovah peut agir ainsi. Voici la question telle qu'elle se pose nettement devant le « reste » : « Devons-nous craindre les hommes ou Jéhovah Dieu ?» Or, il est écrit dans les Proverbes 29: 25 : « La crainte des hommes tend un piège ; mais celui qui se confie en l'Eternel est protégé. » La crainte des hommes tendrait certainement un piège au « reste ».

33 Comme nous l'avons déjà vu, la question litigieuse se pose nettement à chaque membre du « reste », et il ne peut y avoir le moindre doute à son sujet. Chaque membre du « reste » doit l'envisager courageusement et avec assurance. Moïse prophétisa que Jéhovah susciterait un autre prophète, et Moïse en fut le type. L'apôtre Pierre répéta cette prophétie dans le temple, peu après la Pentecôte ; elle s'accomplit à l'époque actuelle, alors que le Seigneur Jésus-Christ, le grand Moïse antitypique, le prophète de Jéhovah, est dans le temple pour juger. Ceux de la classe du temple endossent la responsabilité de lui obéir, et toute désobéissance de leur part signifie leur destruction, comme l'affirme l'apôtre Pierre : « Et quiconque n'écoutera pas ce prophète sera exterminé du milieu du peuple. » — Actes 3: 23 ; voir « *La Tour de Garde* », août 1933, page 123.

34 Tout membre de la classe du temple doit se montrer pleinement obéissant envers le grand Prophète et Juge. La désobéissance volontaire entraînera la condamnation qui n'impliquera pas simplement la mort du corps, mais encore la destruction de l'être humain tout entier, sa fin absolue. Le Seigneur affirme ainsi la responsabilité du « reste » qui doit à présent résoudre la question litigieuse suivante : Devons-nous craindre que les agents de Satan puissent nous tuer, et en raison de cette crainte nous abstenir d'aller proclamer courageusement la vérité que le Seigneur nous a enseignée dans le temple ? Et si en raison de cette crainte nous nous abstenons d'aller parmi le peuple et de proclamer la vérité, qu'adviendra-t-il? Jésus répond: « Craignez plutôt celui qui peut faire périr l'âme et le corps dans la géhenne. »

Puis Jésus parle de la sollicitude de Dieu pour les passereaux, et c'est là une illustration des soins qu'il prodigue à ceux qui dépendent de lui : il ajoute ensuite les paroles suivantes pour réconforter le « reste » : « Et même les cheveux de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc point : vous valez plus que beaucoup de passereaux. » — Matthieu 10: 30, 31.

35 Il n'est pas dans les prérogatives d'un membre du « reste » d'indiquer à ses frères quelle doit être leur façon d'agir et ce qu'ils doivent faire. Aucun membre du « reste » ne jouit d'une supériorité quelconque sur les autres membres et n'a le droit de leur prescrire ce qu'ils doivent faire. Christ Jésus, le chef du temple, est le Maître, le Prophète et le Juge, et c'est lui qui enseigne la classe du « reste ». Il lui indique ce qu'elle doit faire, et c'est pourquoi elle ne doit pas s'en rapporter à l'un de ses frères pour l'instruire de ce qu'elle doit faire. Quelques membres diront peut-être : « Je vais écrire au bureau de la «Tour de Garde» pour demander si je dois ou ne dois pas continuer à être un témoin du Seigneur, étant donnée la grande persécution dont nous sommes l'objet. Devrai-je courir le risque d'être tué ou devrai-je rester tranquille ? » Personne au bureau de la « Tour de Garde» ne dispose de l'autorité pour vous dire ce que vous devez faire. Si vous êtes l'un des membres du « reste », et si vous êtes dans le temple, les instructions du chef de la classe du temple sont suffisamment nettes et claires. Si quelqu'un venait vous dire de ne pas prêcher la vérité, cela ne mettrait aucunement fin à votre responsabilité. Christ, le chef du temple, dit : 'Ce que vous avez appris dans le temple, allez courageusement le proclamer, sans égard à toute persécution et opposition.' Si vous aimez Dieu vous serez courageux au jour du jugement. (1 Jean 4: 17, 18) Il est exact que vous pouvez être tué, parce que vous dites la vérité. Tous les membres du « reste » devront un jour subir leur transformation. Tous les fidèles apôtres moururent en raison de leur fidélité envers le Seigneur. Les prophètes qui les précédèrent périrent également comme témoins. Jésus dut souffrir et mourir, parce qu'il était fidèle envers Jéhovah, et les membres de son corps doivent suivre ses traces. — 1 Pierre 2: 21 ; 2 Tim. 2: 10–12.

36 Aussi l'apôtre dit-il : « Que votre douceur soit connue de tous les hommes. Le Seigneur est proche. » (Philippiens 4: 5) Ses paroles sont corroborées par celles de Jésus qui dit : « Voici, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents [rusés] comme les serpents, et simples [innocents] comme les colombes. » (Matth. 10: 16) Plus que tous les autres habitants de la terre, le « reste » devrait user de discrétion. Il serait insensé s'il prenait parti dans une lutte politique de ce monde. Les Témoins de Jéhovah n'ont rien à faire dans tout cela. Il serait insensé de dire à chaque homme que vous rencontrez et ayant une position dans le monde, qu'il est du diable et que le Seigneur s'apprête à le tuer. Souvenez-vous de votre mission et prêchez ce que Jésus vous a ordonné de prêcher : 'Ce que je vous ai dit dans les ténèbres [dans la demeure secrète, dans le temple] allez-le dire en plein jour et prêchez-le sur les toits.' Que le « reste » aille porter le témoignage de Jésus-Christ et non pas l'avis déformé de quelqu'autre homme, et qu'il s'abstienne de s'engager dans une voie insensée et malavisée. Ceux qui suivent fidèlement les instructions du Seigneur ont la certitude d'être persécutés. S'ils périssent pour leur fidélité, en proclamant la vérité, ils seront changés instantanément à la ressemblance du Seigneur. (1 Cor. 15: 51–53) Il n'y a qu'une raison d'être pour le « reste », actuellement sur la terre, et cette raison d'être consiste à rendre témoignage des grandes vérités relatives aux desseins de Dieu, vérités apprises dans le temple.

37 Dans le but encore de faire ressortir pleinement l'importance d'une stricte obéissance aux commandements divins, Jésus, le grand Prophète, dit : « C'est pourquoi, quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est dans les cieux ; mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est dans les cieux. » (Matth. 10: 32, 33) Il ne s'agit pas là simplement de la confession de la foi que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. C'est une confession ou un témoignage rendu publiquement et avec assurance, révélant les grandes vérités apprises de Jésus-Christ, le grand Prophète et Juge, dans le temple. Le reniement du Seigneur, selon la signification de ce texte, ne se limite pas non plus à une déclaration ouverte contre le Seigneur et contre son royaume. La façon d'agir d'un homme parle plus fort que ses paroles. Si l'un des membres de la classe du temple, après avoir appris les grandes vérités qui doivent à présent être proclamées, les gardait tranquillement par devers lui en évitant de les proclamer, et si en même temps il adoptait une ligne de conduite qui, à son avis, pourrait le préserver des critiques des agents de l'ennemi, il renierait ainsi le Seigneur, selon la signification des paroles de Jésus citées plus haut, car il n'obéirait pas à ses commandements. Si vous êtes cités devant les tribunaux ou si vous avez l'occasion, n'importe où, d'annoncer, à ceux qui sont présents, que le royaume de Dieu sous Christ est l'unique espérance du monde, dites-le franchement, mais avec gentillesse, joyeusement et avec assurance, afin que ceux qui vous écoutent aient de bonnes raisons de savoir que vous croyez ce que vous dites. Un membre du « reste » ne devrait pas dire non plus : « Je crois ceci ou cela. » Il est préférable qu'il dise : « J'ai appris du Seigneur qui instruit ceux qui l'aiment et le servent, que le temps promis depuis longtemps, où doit être établi son royaume, est venu et que Satan, pour cette raison, a conduit les peuples dans une grande détresse ; et que le royaume de Dieu, sous Christ, est l'unique remède pour l'humanité souffrante et le seul moyen de recevoir la vie et ses bénédictions. » « Vous n'emploierez pas, bien entendu, exactement ces mêmes termes, mais laissez entendre que votre information provient de la parole de vérité et non pas

d'un homme quelconque, et que vous obéissez au Seigneur et non pas à une organisation du monde.

[38] Conformément à la promesse divine, une lumière plus intense est venue à la fin du monde et cette lumière est donnée au peuple de Dieu conduit dans le temple, mais il ne doit pas la cacher. Il doit la porter à d'autres, en tant que témoin de Jéhovah. Un disciple du Seigneur relate comme suit les paroles que Jéhovah prononça à ce sujet : « Il leur dit encore : Apporte-t-on la lampe pour la mettre sous le boisseau, ou sous le lit ? N'est-ce pas pour la mettre sur le chandelier ? Car il n'est rien de caché qui ne doive être découvert, rien de secret qui ne doive être mis au jour. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende. Il leur dit encore : Prenez garde à ce que vous entendrez. On vous mesurera avec la mesure dont vous vous serez servis, et on y ajoutera pour vous. Car on donnera à celui qui a ; mais à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il a. » (Marc 4: 21–25) Le Seigneur a donné la lumière à son peuple, et celui-ci doit s'en servir comme témoignage en faveur de son nom, et non pas la cacher.

[39] Luc relate des paroles similaires que Jésus adressa à ses disciples et à nul autre ; elles montrent que l'instruction est donnée aux disciples et à ceux qui suivent la même voie et qu'ils doivent employer cette instruction dès qu'ils la reçoivent. « Jésus se mit à leur dire : Avant tout, gardez-vous du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie. » Il ressort très clairement de ces paroles qu'elles sont en relation avec le jugement sur les fidèles et les infidèles. Un homme est hypocrite quand il prétend être ce qu'il n'est pas, ou dissimule ce qu'il est en réalité. C'est ce que détermine sa façon d'agir. Si quelqu'un déclare être un témoin de Jéhovah il doit, pour être conséquent avec lui-même, rendre témoignage de ce qu'il a appris dans le temple de Jéhovah ou dans sa demeure secrète. Jéhovah a choisi pour son nom un peuple dont la seule façon d'être fidèle et conséquent est de rendre témoignage au nom de Jéhovah. Ces témoins ont été enseignés sous l'abri ou dans le temple et parlent maintenant comme Témoins de Jéhovah, en proclamant avec autorité non pas leur propre message, mais le message du Seigneur. Si l'un des Témoins de Jéhovah manquait à cette règle ou refusait de s'y conformer, il ferait preuve de l'hypocrisie que mentionne le Seigneur ; or celui-ci continue : « Il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni de secret qui ne doive être connu. C'est pourquoi tout ce que vous aurez dit dans les ténèbres sera entendu dans la lumière, et ce que vous aurez dit à l'oreille dans les chambres sera prêché sur les toits. Je vous dis, à vous qui êtes mes amis : Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui, après cela, ne peuvent rien faire de plus. Je vous montrerai qui vous devez craindre. Craignez celui qui, après avoir tué, a le pouvoir de jeter dans la géhenne ; oui, je vous le dis, c'est lui que vous devez craindre. » (Luc 12: 1–5) Les paroles du texte qui vient d'être cité signifient que ceux du « reste » qui se réunissent dans leurs chambres ou salles de réunions, pour étudier la parole de Dieu, précisent nettement quelle doit être leur façon d'agir, et telle est la vérité qui leur est révélée dans le temple ; leur devoir est d'obéir aux commandements du Seigneur et de faire connaître ses vérités, en leur qualité de Témoins de Jéhovah. Le Seigneur est dans le temple avec ses anges, et les consacrés qui manquent ou refusent d'obéir à ses commandements, le renient devant ses anges et devant les hommes. Il impose cette obligation à la classe du « reste » dans le temple, et la fait ressortir avec force quand il dit : « Je vous le dis, quiconque me confessera devant les hommes, le Fils de l'homme le confessera aussi devant les anges de Dieu ; mais celui qui me reniera devant les hommes sera renié devant les anges de Dieu. » — Luc 12: 8, 9.

[40] Ces versets ne s'appliquent pas à tout homme qui prétend être un disciple de Christ Jésus. Ils ne s'appliquent qu'à ceux qui sont dans le temple. Nul membre de la classe des consacrés ne peut s'excuser simplement en disant : « Je suis un chrétien » ; ces mots ne signifieraient pas encore qu'il confesse Jésus-Christ. Le contexte des paroles qu'emploie Jésus montre pleinement que ces vérités ont été révélées à ceux du temple ; le refus d'obéir à ses commandements et de proclamer courageusement ces vérités est un désaveu du Seigneur et de son royaume.

[41] L'organisation de Satan est puissante et perverse au-delà de toute conception. Elle a décidé d'anéantir les Témoins de Jéhovah. Satan et ses agents emploient tous les pouvoirs dont ils disposent pour accomplir ce funeste dessein. L'ennemi parviendra sans nul doute à tuer quelques-uns des fidèles, mais cela même n'empêchera en aucune façon les fidèles témoins d'être tout à fait obéissants envers le Seigneur. Si quelques membres du « reste » venaient à périr de la main de Satan et de ses agents, au moment où ils manquent ou refusent d'obéir au Seigneur, le méchant les 'toucherait' fatalement. Si Satan tue quelques fidèles, alors qu'ils accomplissent les desseins que leur impose le Seigneur, 'le malin ne les touchera pas.' Voici la promesse qui leur est faite : « Car tu es mon refuge, ô Eternel ! Tu fais du Très-Haut ta retraite. Aucun malheur ne t'arrivera, aucun fléau n'approchera de ta tente. » — Ps. 91: 9, 10.

[42] Le peuple de Jéhovah est encerclé par l'ennemi et ses agents pervers. Ces méchants se servent de tous les moyens à leur portée pour contraindre, pour intimider et pour épouvanter, et de la sorte pour empêcher le « reste » de porter témoignage. Il est évident qu'il y a le grand danger de souffrir et même de mourir. Mais que ceux du « reste » n'oublient pas que le Seigneur les a choisis parmi les nations pour en faire ses témoins et pour qu'ils portent témoignage en faveur de son nom qu'il leur a donné, nom qui est devenu leur tour forte. « Le nom de l'Eternel est une tour forte ; le juste s'y réfugie et se trouve en sûreté. » (Prov. 18: 10) Que l'œuvre de témoignage que le Seigneur a confiée à son peuple continue de s'accomplir par le zèle qui convient aux fils de Dieu. Ceux qui participeront avec Christ Jésus à la gloire de son royaume doivent être de véritables et de fidèles

témoins du nom de Jéhovah et proclamer courageusement et joyeusement ce qu'ils ont appris de Dieu, dans le temple, et ainsi ils auront part à la justification de son saint nom.

Questions pour l'etude

§ 1. Quelles sont les vérités que Jéhovah a révélées concernant ses desseins pour l'époque actuelle, et à qui les a-t-il révélées ?

§ 2. Qu'a-t-il encore révélé à propos de ce qui a déjà été fait et au sujet de la situation actuelle où ses témoins reçoivent une oeuvre à accomplir ?

§ 3. Indiquez la nécessité toute particulière de la nourriture spirituelle à l'heure actuelle, et citez des preuves bibliques qui montrent que Jéhovah a largement pourvu aux besoins du temps présent ?

§ 4, 5. Citez d'autres passages qui donnent de l'assurance à ceux qui sont dans le temple. Quelle responsabilité repose sur le fait qu'il leur a été donné d'apprécier, comme il convient, les promesses du Seigneur ?

§6—9. Expliquez si le texte considéré ici pouvait raisonnablement s'entendre comme devant avoir son application durant le règne millénaire de Christ.

§ 10—13. A qui étaient adressées les paroles de Jésus, relatées dans l'Evangile de Matthieu, chap. 10, et à l'instruction de qui étaient-elles destinées ? Quel fut leur accomplissement au temps des apôtres? Quels sont les faits qui prouvent leur application particulièrement du verset 22 à l'époque actuelle ? Quant aux paroles de Jésus, relatées dans les versets 24, 25, quelle est l'attitude que les fidèles disciples doivent prendre à l'égard des traitements que leur font subir les agents de Satan ?

§ 14—20. Citez quelques-unes des doctrines et des pratiques perverses de la hiérarchie romaine, par lesquelles elle s est identifiée comme postérité et principale servante visible de Satan. Quels sont les desseins qui incitent cette organisation à recourir aux mensonges et à la persécution de ceux qui essaient d'aider leurs semblables à comprendre la parole de Dieu ?

§ 21. Comment cet instrument de Satan a-t-il cherché méchamment à mettre les Témoins de Jéhovah en difficulté avec les gouvernements terrestres actuels ? Quels sont les faits qui prouvent que ces témoins ne sont aucunement en rapport avec la politique ?

§ 22—25. Citez les faits notoires qui prouvent que la hiérarchie romaine, par l'organe de ses représentants, recourt librement à l'hypocrisie, à la fausse interprétation, à la fausse application, au dédain et à la violation des lois du pays, en vue d infliger des châtiments à ceux qu'elle sait être les témoins sincères de Jéhovah ; montrez aussi que dans les contrées catholiques- romaines les agents de police sont sous la domination de cette hiérarchie.

§ 26—28. Expliquez pourquoi le monde combat la vérité et pourquoi il persécute les Témoins de Jéhovah. Faites l'application des paroles de Jésus, relatées dans les versets 26, 27.

§ 29. Quel est le but exact du rassemblement du « reste » dans le temple et de l'enseignement qu'il y reçoit ?

§ 30, 31. Citez quelques-unes des vérités qui ont été enseignées à ceux de la classe du temple et qui leurs sont dites 'à l'oreille'? Où les ont-ils apprises? Dans quel but ont-ils reçu cette instruction ?

§ 32—34. A l'aide de passages bibliques expliquez s'il est raisonnable de prévoir ou de craindre que notre vie sera en danger, si nous proclamons ouvertement et fidèlement la vérité ? Dites quelle est l'alternative devant laquelle se trouve placé à présent le « reste » et qui détermine, en définitif, la position que doivent prendre les fidèles. Quelle est par conséquent la grande responsabilité que doivent maintenant envisager ceux du « reste », et quel est le résultat de leur façon d'agir ?

§ 35. Serait-il à présent indiqué ou nécessaire que les membres de la classe du temple attendent être instruits par quelques-uns de leurs frères sur l'attitude qu'ils doivent prendre ou sur ce qu'ils doivent faire ? Pourquoi pas ?

§ 36. Expliquez et faites l'application de Matthieu 10: 16, en rapport avec Philippiens 4: 5.

§ 37. Qu'entendit exactement Jésus par « quiconque me confessera devant les hommes » et par « quiconque me reniera denant les hommes » ? De quelle seule façon, par conséquent, un membre peut-il obéir aux commandements du Seigneur, en ce qui concerne les vérités qu'il a apprises dans le temple, par Jésus-Christ?

§ 38—40. Montrez que les paroles de Jésus, relatées dans Marc, et celles relatées dans Luc, indiquent clairement l'unique voie pour le «reste» d'être conséquent avec lui-même et fidèle, par rapport à la lumière reçue dans le temple.

§ 41, 42. Quand il comprend l'importance de l'obéissance et le danger que présente la désobéissance, quel est le but que découvre le «reste» dans l'effort tenté par Satan en le persécutant à l'aide de ses agents, pour dominer sur lui par la crainte et la contrainte ? Quelle façon d'agir adopteront les fidèles et véritables Témoins de Jéhovah, et pourquoi ? (W. T. du 1er novembre 1933)

„Vous êtes mes témoins"

L'« ŒUVRE étrange » de Jéhovah attirera bientôt sur lui l'attention de toutes les créatures, terrestres et célestes.

Le plus grand privilège qui fut jamais accordé à l'homme sur terre est octroyé maintenant aux oints ; il consiste à rendre témoignage de l'établissement du gouvernement de Dieu parmi les hommes. C'est une bonne nouvelle pour ceux qui veulent l'entendre, parce qu'elle leur fait connaître que le gouvernement de Dieu enlèvera de leurs épaules la grande oppression qui les a accablés si longtemps, qu'il brisera les puissances du mal et apportera à l'humanité ce qu'elle a désiré depuis toujours. Ce sera la justification du grand nom de Dieu. Avoir part à la proclamation joyeuse de cette bonne nouvelle, c'est s'engager dans la plus grande campagne qui ait jamais eu lieu sous le soleil. A l'époque actuelle, les peuples de la terre gémissent sous l'oppression de leurs gouvernements respectifs. Il n'est point de gouvernement qui satisfasse sa nation ou son peuple. Nous vivons dans un temps de grande misère. C'est pourquoi c'est aussi le temps pour Dieu de faire proclamer aux peuples que le moment de leur délivrance est arrivé grâce à ses dispositions miséricordieuses. Celui qui ne saisit pas cette occasion se prive du plus grand privilège offert à l'homme. Seront-ils nombreux ceux qui, désirant marcher sur les traces de Christ, mettront à profit ce grand privilège et s'engageront dans l'œuvre que le Seigneur est en train d'accomplir ?

Jéhovah a prévu et prédit qu'ils ne seraient qu'un petit nombre. Il fit figurer à l'avance par la race des Israélites naturels les expériences des Israélites spirituels. Parmi les premiers, les fidèles furent plutôt rares ; la majorité d'entre eux n'appréciait pas la faveur de Dieu. Dieu permit que son prophète Esaïe eût une vision dans laquelle les Israélites étaient comparés à un olivier dont presque toutes les olives avaient été abattues, et à une vigne vendangée à laquelle il ne reste plus que quelques raisins à grappiller. (Esaïe 17: 6 ; 24: 13) Cela voulait dire qu'au temps de l'épreuve de la fin, lorsque seraient révélés ceux qui apprécieraient le privilège de participer à l'œuvre de Dieu sur la terre, il n'y en aurait qu'un petit nombre. Dieu se servit d'Esaïe et de ses fils comme d'exemples pour figurer à l'avance ce qui arriverait à ceux qui se déclarent disciples de Christ. Ce prophète écrit à ce sujet : « Voici, moi et les enfants que l'Eternel m'a donnés, nous sommes des signes et des présages (indiquant d'une manière déterminée certains événements qui arriveront dans un avenir proche) en Israël, de la part de l'Eternel des armées, qui habite sur la montagne de Sion. » — Esaïe 8: 18.

Les noms même des fils d'Esaïe figuraient à l'avance la condition dans laquelle se trouveraient à un moment donné ceux qui professent être disciples de Jésus. Celui de l'un d'eux signifie « jugement sévère et inévitable » (Esaïe 8: 3) et indique le jugement que le Seigneur excercerait sur le peuple qui porte son nom. Le nom d'un autre fils (Esaïe 7: 3) veut dire « le reste reviendra » et a particulièrement trait à la grâce avec laquelle le Seigneur recevra ses élus, et à sa manière de protéger ceux qui l'aiment.

Le point à retenir est que les expériences d'Israël annonçaient un « reste » qui figurait à l'avance qu'à un moment donné un autre « reste » s'engagerait joyeusement dans l'œuvre du Seigneur. (Esaïe 1: 9) Les paroles suivantes, écrites par l'apôtre Paul sur les Juifs, confirment ce qui précède : « De même aussi dans le temps présent il y a un reste, selon l'élection de la grâce. » (Romains 11: 5) Ce qui arriva à Israël figurait à l'avance ce qui arriverait à la fin du monde à ceux qui, selon leur profession de foi, seraient disciples de Christ, et montre clairement qu'il y aurait un « reste » au temps présent. Cela veut dire qu'après l'ébranlement qui devait causer l'élimination des infidèles mentionnés par le Seigneur il resterait des fidèles dont la joie serait de faire la volonté de Dieu et dont l'unique mobile serait leur dévouement désintéressé. Ces fidèles constituent le « reste », et c'est ce « reste » que le Seigneur qualifie de « serviteur fidèle et prudent », et auquel il confie tous ses biens, c'est-à-dire les intérêts de son gouvernement sur la terre. (Matthieu 24: 45; Esaïe 42: 1, 6) C'est ce « reste » qui trouve ses délices à obéir aux commandements du Seigneur en proclamant la bonne nouvelle. Si, à l'heure actuelle un oint du Seigneur ne fait pas partie de la classe du « reste », c'est par sa propre faute, et cela grâce à son orgueil, son indifférence ou sa négligence. On pourrait normalement s'attendre à ce que le plus grand événement de l'histoire de l'homme, à savoir, l'avènement du gouvernement de justice, fût acclamé par les multitudes. Il n'en est pas ainsi. Il a plu à Dieu de faire cette proclamation par ceux qui lui sont entièrement dévoués et qui, malgré l'opposition, mettent leur confiance en lui. Voilà ceux qu'il emploie pour exécuter son œuvre puissante et grandiose. Ils sont un petit nombre et n'ont ni réputation ni influence parmi les conducteurs du monde.

La grande question qui, aujourd'hui, se pose à l'esprit des hommes et au sujet de laquelle ils doivent prendre un parti, est celle-ci : Qui est Dieu ? Nous entendons par là : Qui les hommes écouteront-ils et à qui obéiront-ils ? Quel sera celui qu'ils choisiront pour le servir? — Pour qu'ils puissent faire un choix, il leur faut une certaine connaissance. Comment pourraient-ils l'obtenir si personne ne leur parlait de la vérité? Jéhovah expose dans ce but les preuves démontrant que Satan a été pendant longtemps le dieu de ce monde et l'oppresseur de l'humanité, et que le temps est venu d'établir le gouvernement de justice. Il choisit des hommes pour annoncer à l'humanité cette grande vérité. Par ses séduisantes théories de l'évolution et d'autres duperies, le clergé s'efforce d'induire les hommes à croire que c'est par leurs propres efforts qu'ils peuvent s'élever, s'ennoblir, et créer un ordre de choses désirable. En prêchant de fausses doctrines, ces instructeurs agissent contre Dieu et sont les agents de Satan, l'ennemi. C'est par eux que ce dernier tient les hommes dans l'aveuglement sur la vérité. Le temps est venu de rendre un témoignage au sein des nations de la terre, afin que tous puissent avoir l'occasion d'apprendre qui est le Dieu tout-puissant, qui est celui dont ils obtiendront les bénédictions qu'ils désirent. Jéhovah déclare : « Qu'on fasse sortir le peuple aveugle, qui a des yeux, et les sourds, qui ont des oreilles. » (Esaïe 43: 8) Il donne ensuite l'ordre de faire rassembler les nations et de réunir les peuples pour qu'ils écoutent. Il est demandé au clergé et aux faux docteurs ou bien de prouver la justesse de leurs théories ou bien d'admettre qu'ils ont tort et d'accepter la vérité de Dieu. « Que toutes les nations se rassemblent, et que les peuples se réunissent. Qui d'entre eux a annoncé ces choses ? Lesquels nous ont fait entendre les premières prédictions ? Qu'ils produisent leurs témoins et établissent leur droit ; (ou) qu'on écoute et qu'on dise : C'est vrai ! » — Esaïe 43: 9 ; version de Darby.

Il faut qu'il y ait quelqu'un — du côté du Seigneur — qui témoigne qui est le grand Dieu tout-puissant. Jéhovah choisit le « reste » pour cette œuvre insigne. « Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, vous, et mon serviteur que j'ai choisi, afin que vous le sachiez, que vous me croyiez et compreniez que c'est moi : Avant moi il n'a point été formé de Dieu, et après moi il n'y en aura point. C'est moi qui ai annoncé, sauvé, prédit, ce n'est point parmi vous un dieu étranger ; vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, c'est moi qui suis Dieu. » (Esaïe 43: 10, 12) Ce témoignage doit être rendu, ainsi que Jésus l'a commandé, afin que les peuples de la terre puissent voir clair sur la grande question actuelle : Qui est Dieu ? Il n'y a certainement pas de charge plus honorable et plus bénie que celle de servir au temps présent le grand Dieu de l'univers en qualité d'ambassadeur !

Quand Jéhovah est sur le point d'accomplir de grandes œuvres, il en donne connaissance. Il fit annoncer par Noé durant de longues années que le déluge allait venir et qu'il détruirait toute vie sur la terre. (Genèse 6: 12–17 ; 2 Pierre 2: 5) Quand il décida de délivrer des Egyptiens son peuple élu et de renverser le gouvernement pervers qui l'opprimait et qui était une figure de l'organisation de Satan, il en fit part aux gouvernants de l'Egypte. (Exode 7: 1, 2) Quand il fut sur le point de détruire la nation juive, et de lui laisser sa demeure déserte, il l'avertit, et particulièrement ses dirigeants. (Matthieu 21: 43 ; 23: 34–39) Dans chaque cas, il choisit pour témoins des hommes qui lui étaient dévoués. Et de nos jours où il va achever son œuvre en établissant sur la terre son gouvernement de justice qui brisera l'organisation satanique, il le fait annoncer aux chefs et aux peuples par des hommes dont le service est désintéressé. C'est à ses appelés qui ont été oints et élus et qui demeurent fidèles qu'il accorde le grand privilège de le représenter à l'époque actuelle. (Esaïe 61: 1–3 ; 6: 8–11) C'est le « reste » qui, par la grâce du Seigneur, exécute cette œuvre. Depuis 1918, une petite troupe de chrétiens a proclamé devant les dirigeants des nations de la terre que le temps de l'établissement du gouvernement de justice de Dieu pour la bénédiction des peuples était venu.

(W. T. du 1er octobre 1933)

Textes et commentaires

Texte du 19 Février

« Elus selon la prescience de Dieu le Père, par la sanctification de l'esprit. » — 1 Pierre 1: 2.

Les élus se composent de Christ Jésus et des membres de son corps qui ont tous gardé leur loyauté vis-à-vis de Jéhovah, mais que Satan désirait anéantir. Car s'il est un fait blessant pour l'orgueil de Satan et bien de nature au contraire à justifier le nom de Jéhovah, c'est que des hommes pris dans le monde soient rangés au nombre des élus et conservent leur loyauté envers Dieu. La classe des élus doit s'employer à faire connaître encore le nom de Jéhovah avant le dernier combat : « Dieu a d'abord jeté ses regards sur les nations pour choisir du milieu d'elles un peuple qui portât son nom. » Les élus doivent être utilisés pour les desseins de Jéhovah au moment où il déploie le ciel, où il fonde la terre et où il fait connaître que Sion est son organisation. Jéhovah étend sa main protectrice sur les membres terrestres des élus et les protège contre les attaques de Satan. T 6/33.

Texte du 20 Février

« Et les enfants d'Israël se conformèrent à tous les ordres que l'Eternel avait donnés à Moïse. C'est ainsi qu'ils campaient, selon leurs bannières ; et c'est ainsi qu'ils se mettaient en marche. » — Nombres 2: 34.

Moïse organisa les Israélites en une armée et les conduisit hors d'Egypte. Christ Jésus, le Prophète plus grand que Moïse, a rassemblé l'armée de Jéhovah sur la montagne de Sion. Toute sa fidèle organisation le suit dans sa cause juste et chacun de ceux qui en font partie doit agir sans se départir jamais de la droiture et de l'honnêteté, s'il veut rester dans cette organisation. L'indifférence, l'indolence, le moindre relâchement dans l'accomplissement du devoir sont assimilés à la désobéissance qui appelle la mort. Dans cette armée de Christ, nul ne songe jamais à pactiser avec l'ennemi. Le combat final approche, le combat qui justifiera définitivement le nom de Jéhovah. Le Prophète plus grand que Moïse a ordonné à son armée sur la terre de chanter bien haut les louanges de Jéhovah et d'avertir l'organisation de Satan. Le fidèle « reste » obéira. T 8/33

Texte du 21 Février

« Que ma bouche soit remplie de tes louanges, que chaque jour elle te glorifie ! » — Psaume 71: 8.

Christ Jésus a toujours parlé à l'honneur du nom de Jéhovah. Lorsqu'il était sur la terre, il ne parlait qu'en qualité de mandataire de son Père, et uniquement à son honneur. Ses doctrines ont toujours été conformément à la piété, c'est-à-dire elles ont toujours justifié la parole et le nom de Jéhovah, ce qui indique que sa manière d'agir était strictement équitable. Certains, cependant, se mettent à critiquer sévèrement le « reste » ; ils s'opposent à l'œuvre de la classe du « serviteur » qui porte le message du royaume et ont tout particulièrement rejeté les paroles de Jésus qui annonçaient que l'évangile du royaume devait être prêché comme témoignage à toutes les nations. Ils présument que les avantages personnels qu'ils cherchent à acquérir correspondent à la piété. Or, il est évident qu'ils cherchent avant tout leur propre avantage plutôt que de participer à la justification du nom de Jéhovah. W 12/15/33.

Texte du 22 Février

« Depuis le temps où cessera le sacrifice perpétuel, et où sera dressée l'abomination du dévastateur, il y aura mille deux cent quatre-vingt-dix jours. » — Daniel 12: 11.

L'enlèvement de l'offrande ou du sacrifice perpétuel se fit par la septième puissance mondiale, au printemps de 1918 ; et l'établissement de la Société des Nations, « l'abomination du dévastateur », eut lieu à la fin du mois de janvier 1919. Cette dernière date marque par conséquent le début de la période des 1290 jours ; en comptant trois ans et sept mois à partir de cette époque, on constate que la fin de cette période se place nécessairement au début de septembre 1922. A cette dernière date le peuple fidèle de Dieu annonça la présence du Roi dans le temple, par l'intermédiaire d'une résolution déclarant que Jéhovah est le seul Dieu véritable, que Christ Jésus est le Roi, que le royaume a commencé et que la Société des Nations est l'œuvre du diable. T 10/15/33.

Texte du 23 Février

« La parole de l'Eternel fut adressée à Ezéchiel... le sacrificateur... et c'est là que la main de l'Eternel fut sur lui. » — Ezéchiel 1: 3.

Lorsque Jéhovah pose sa main sur un de ses enfants, cela signifie qu'il l'a choisi et lui a donné l'autorité nécessaire pour remplir certains devoirs, en accomplissement de ses desseins. Le prophète Ezéchiel eut une vision dont il a parlé en ces termes : « Je regardai, et voici, une main était étendue vers moi, et elle tenait un livre en rouleau.» Le rouleau ou livre symbolise un message ou témoignage de Jéhovah, et le fait qu'il est tenu par une main signifie : « Ce témoignage est donné par la puissance ou par l'esprit de Jéhovah, et c'est là sa façon de le faire connaître.» L'expression « la main de l'Eternel » posée sur son prophète indique clairement que l'Eternel a répandu sur lui sa faveur divine et qu'il lui a conféré l'autorité pour le représenter dans la transmission de son témoignage ; et cela il le fit par Christ Jésus, son envoyé principal dans l'exécution de ses desseins, en d'autres termes, par sa main droite. T 7/33.

Texte du 24 Février

« Des méchants m'attendent pour me faire périr, je suis attentif à tes préceptes. » — Psaume 119: 95.

Au temps marqué, le Seigneur fit connaître à son peuple le sens et la portée des paroles se rapportant à « l'homme du péché », l'adversaire de Dieu. La révélation relative à « l'homme du péché » doit avoir sur la classe qui le compose le même effet qu'eurent sur Judas, type de « l'homme du péché », ces paroles de Jésus : « Ce que tu fais, hâte-toi de le faire ». Judas devint définitivement l'instrument de Satan qui prit possession de lui. Dès la diffusion de la vérité au sujet de « l'homme du péché », les ecclésiastiques ont tenu les propos les plus méchants et les plus vils à l'adresse des Témoins de Jéhovah, usant de leur influence et de toute leur puissance pour les faire souffrir physiquement. Dans leur œuvre impie ils sont aidés, soutenus de ceux qui autrefois ont joui de la lumière divine, qu'on pouvait croire être de la vérité, mais qui aujourd'hui s'opposent à Dieu et à son organisation. T 5/33.

Texte du 25 Février

« Ouvrez les portes, laissez entrer la nation juste et fidèle [selon l'anglais : « la nation qui garde la vérité »]. » — Esaïe 26: 2.

Ceux que Jéhovah approuve, la classe de Jésurun, les fidèles témoins, se trouvent à l'entrée de leur héritage, et aux anges gardiens qui surveillent le chemin, ils disent, en tant que classe : 'Ouvre-moi les portes de la justice, afin que la nation juste qui garde la loi de Dieu puisse entrer.' A cause de la fidélité, du dévouement total des oints, cette bénédiction fut prononcée pour eux : « Tu garderas dans une paix parfaite l'esprit qui s'appuie sur toi, car il se confie en toi. Confiez-vous en l'Eternel, à tout jamais : car en Jah, *Jéhovah,* est le rocher des siècles [anglais : la force éternelle]. » (Esaïe 26: 3, 4 ; version de Darby) Cela correspond parfaitement aux paroles encourageantes adressées aux fidèles de Christ Jésus qui est plus grand que Moïse : « Ne crains point, petit troupeau ; car votre Père a trouvé bon de vous donner le royaume. » — Luc 12: 32. T 9/33.

Texte du 26 Février

« Je leur fais connaître ma puissance et ma force ; et ils sauront que mon nom est l'Eternel. » — Jérémie 16: 21.

La période entière depuis 1914 jusqu'à la disparition complète de l'organisation de Satan peut très bien être appelée une période de tribulation. Il n'est pas exact de dire que la bataille d'Harmaguédon est commencée et que seule sa partie la plus terrible est encore du domaine de l'avenir. Il y a une différence importante entre la détresse actuelle du monde et la bataille d'Harmaguédon qui sera la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant. Jéhovah n'a rien à voir avec les misères dont souffrent maintenant les hommes. Mais lorsqu'il interviendra dans le cours des événements terrestres, son intervention sera si puissante et si éclatante qu'il ne sera pas possible de la méconnaître et de nier alors la responsabilité de Jéhovah. Tous les hommes sans exception reconnaîtront que Jéhovah est Dieu et qu'il est le Très-Haut. C'est pourquoi le prophète Ezéchiel répète si souvent : « Ils sauront que je suis l'Eternel. » T 6/33.

Texte du 27 Février

« Car voici, tes ennemis ... ont dit : Venez, et exterminons-les, de sorte qu'ils ne soient plus une nation et qu'on ne fasse plus mention du nom d'Israël. » — Psaume 83: 2, 4; version de Darby.

Les faits prouvent indubitablement que le système religieux papal, celui du protestantisme, la classe du « serviteur méchant » ou de « l'homme du péché » et toutes les autres institutions de l'organisation commerciale de Satan conspirent ensemble contre la classe du serviteur fidèle de Jéhovah. Satan sait que les membres de cette classe sont les représentants de Dieu et qu'ils deviendront membres de la nouvelle nation de Jéhovah. C'est pourquoi il cherche à les empêcher de devenir une nation. Cela prouve encore que les témoins de Jéhovah jouissent de son approbation et que toutes les religions, tous ses collaborateurs et autres instruments qui s'opposent à l'œuvre de la proclamation du témoignage concernant le royaume de Dieu forment une organisation commerciale que Satan dirige par son influence subtile dans l'intention de diffamer le nom de Jéhovah et de détourner de lui les hommes. W 12/15/33.

Texte du 28 Février

« Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète..., je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui commanderai. » — Deutéronome 18: 18.

L'accomplissement de cette parole prophétique correspond exactement à la venue du Seigneur Jésus au temple et au moment où il rassemble le peuple allié à Dieu, soit en 1918. Depuis cette époque, Christ Jésus, le grand Prophète, a instruit et éclairé la classe du temple, lui exposant spécialement la signification du nom de *Jéhovah,* lui en montrant l'essentielle importance et ajoutant que l'œuvre primordiale à remplir consiste en la justification de ce nom. Jéhovah met ses paroles dans la bouche de Christ Jésus, le grand Prophète, et c'est ce grand Prophète qui a instruit ceux qui ont reçu l'onction de Dieu et qui leur a dispensé ses lumières. Tout cela démontre indubitablement que l'accomplissement de la prophétie de Moïse commence avec la venue de Christ Jésus au temple de Jéhovah. T 8/33.

Lettres intéressantes

A table chez un « noble »

Nous avons fait une expérience intéressante alors que nous travaillions à M. Quelqu'un insista pour que j'aille rendre visite au sénateur du département. Celui-ci, un homme très aimable, parlait parfaitement l'anglais. Il me reçut de façon fort courtoise et invita tout le groupe à l'afternoon-tea. Nos livres lui étaient déjà parvenus à Paris. Il nous fit le récit de certaines particularités de l'histoire du département. Il connaît également notre aristocrate Lord H. et il nous pria de le rappeler au bon souvenir de ce Lord, dès notre retour en Angleterre.

Nous apprîmes, en quittant la localité, que notre hôte n'était autre qu'une personnalité très marquante, le marquis de CH. Groupe des pionniers de C.

Une semaine du royaume bénie

Chers frères,

Grâces au témoignage inclus dans le Bulletin, j'ai pu fournir en cette semaine de mission un bon travail, facile et opérant, et je tiens à vous remercier de l'excellente précaution. J'ai pu ainsi me dispenser de « prêcher » ce qui, il y a 1½ ans, était encore mon côté faible. A l'aide de ce témoignage il me fut possible d'offrir, en quelques mots, une image nette aux gens et de les décider aussitôt à vouloir ou à ne pas vouloir « entendre ». La déclaration »* a partout été favorablement accueillie. Une femme me dit: Oui, le curé nous a déjà dit que de pareilles brochures seront de nouveau distribuées ; il a ajouté que nous devions chasser énergiquement ceux qui nous apportent les brochures. » Je lui répondis : « Je vous en prie, Madame, il vous est loisible de le faire. » Ce qui me valut cette réponse : « Non, non, donnez-moi une de vos petites brochures. »

Grâce à la protection de Jéhovah, j'ai pu travailler toute la semaine sans être inquiétée ; je vous souhaite également, à vous mes chers frères, la protection et la bénédiction de Dieu, dans l'activité que vous déployez pour le royaume.

Croyez à mes sincères salutations.

Vote co-témoins M. R.

*) Feuille volante distribuée en pays de langue allemande.

En montant et en descendant les escaliers à Paris

... Nous sommes très heureuses de travailler de nouveau à Paris. De temps à autre on rencontre des gens qui manifestent beaucoup d'intérêt pour la vérité, bien qu'ils ne peuvent pas toujours acheter des livres ; toutefois ces pauvres gens ont le désir d'acquérir les livres dès qu'ils pourront de nouveau travailler. Très souvent ils me racontent qu'ils ne désirent pas du tout être riches, mais qu'ils veulent simplement du travail. Chaque fois que l'on entend les mêmes propos, on souhaite ardemment que vienne bientôt le royaume de Dieu avec ses bénédictions.

J'arrivais dernièrement chez une famille à l'heure du repas. On m'invita aimablement à entrer. Comme cette famille possédait un appareil de T. S. F. je dis : « Je suis envoyé par la Tour de Garde, pour vous apporter un livre intéressant. » La femme répondit aussitôt : « Oui, nous écoutons toujours vos conférences ; elles nous intéressent beaucoup et nous prenons très volontiers un livre. » Et elle me remit 10 francs. Cela me permet de donner gratuitement des brochures aux chômeurs.

Je fis également la rencontre d'une famille juive. Elle aussi se réjouit beaucoup en apprenant la Bonne Nouvelle et me raconta avec quel plaisir elle écoutait nos conférences radiophoniques. Ces juifs exprimèrent l'avis qu'il s'agissait réellement là de la vérité. Aussi invitent-ils toujours une bonne vieille maman catholique à venir entendre les conférences. Celle-ci se dit chaque fois enchantée de ces beaux prêches. Mais on dut lui expliquer que ces prêches n'étaient pas faits par un pasteur, mais par des gens comme elle.

Le Seigneur nous bénit ainsi amplement, selon nos besoins. Qu'il lui plaise de nous continuer son aide et sa protection.

Nous lui demandons également de vous combler de ses riches bénédictions et de vous accorder sa protection.

Croyez aux affectueuses salutations de votre humble sœur E. H.

Temps heureux en Yougoslavie

Chers frères et sœurs dans le Seigneur,

Nous vous adressons nos plus sincères salutations et vous informons qu'en Yougoslavie notre activité au service du Seigneur nous donne également beaucoup de joies. Il existe partout encore des honnêtes gens qui acceptent avec joie le message de la vérité. Le Père céleste nous a tout particulièrement béni au cours de cette semaine de mission. Nous avons pu placer tous deux, plus de 800 brochures «Le Royaume, un refuge dans la détresse», bien que le clergé est extrêmement furieux contre nous et excite les autres contre nous. L'un de leurs adeptes m'a même offert 20 dinars et il me conseilla de retourner à la maison et de me préparer un bon repas. Mais je lui répondis que l'œuvre qu'accomplissent à présent les Témoins de Jéhovah était beaucoup plus importante que toute autre chose, parce que les hommes devaient prendre maintenant une position décisive.

Dans un village je fus attaqué par un certain nombre de femmes catholiques. Elles me crièrent que je devais, avec les livres, immédiatement quitter le village. Lorsque je rendis ensuite témoignage sans manifester la moindre crainte, elles prirent 13 brochures et s'excusèrent. Dans une autre localité un gendarme survint au moment même, où je rendis témoignage dans une maison ; il avait été excité par le clergé de la localité et me conduit au poste. L'inspecteur fut cependant très aimable envers moi ; je pus lui rendre un témoignage et lui montrer la provocation dans la brochure « *La Crise* ». Il s'en réjouit beaucoup et prit aussitôt « La Harpe de Dieu », « Création » et cinq brochures ; il incita également tous les autres gendarmes à prendre au moins une brochure « *La Crise* », ce qu'ils firent d'ailleurs. De telles expériences agréables sont fréquentes pour nous.

Qu'il plaise au Seigneur de nous accorder à l'avenir encore sa grâce, afin que nous accomplissions jusqu'à la fin ce service et que nous ayons ainsi part à la justification de son saint nom.

Croyez aux meilleures salutations de vos co-témoins

V. J. P.

« L'age D'or » Se fraye le Chemin

Toujours plus agréable à lire.

Je suis très intéressé par la lecture de votre revue « *L'Age d'Or* » qui devient toujours plus agréable à lire et à méditer ... S., Gendarme à B.

Curieux, vivant et suggestif !

... J'ai lu de plus près votre publication. Certes nos bases théoriques sont différentes mais nos actions, dans leur ensemble, convergent vers le même assainissement moral. Elles font bloc pour la libération d'une humanité trompée, asservie et douloureuse. Vous attaquez sans ménagement les forces qui font obstacles à l'équilibre du monde, opposent leur veto insolent et despotique à une organisation intelligente et fraternelle des rapports humains.

Et vos articles sont curieux, vivants et suggestifs. Et votre revue est originalement et finement présentée ...

Avec mes sentiments de cordiale sympathie,

St. M. S. G.

(Cette appréciation a d'autant plus de valeur qu'elle émane d'un écrivain pacifiste de grand talent.)

Pas de nom assez beau pour donner à cette œuvre

... Par la présente nous vous faisons parvenir notre abonnement à « *L'Age d'Or* », soit 8 francs, et vous prions de vouloir bien accepter le reste pour votre œuvre si belle. Le Seigneur connaît notre situation, c'est pourquoi il ne refusera pas que notre humble offrande fasse partie de cette œuvre. Nous lisons avec enthousiasme vos écrits dans « *L'Age d'Or* » et nous ne saurions nous en passer maintenant.

Je ne connais pas de nom assez beau pour donner à cette belle œuvre, et les effets qu'elle produit sur les créatures qui aiment l'Eternel...

Que le Très-Haut continue à bénir amplement cette œuvre qu'il vous trouve digne de faire !

H. B. L. T.

« ... La force pour élever mes enfants »

... Recevez le montant d'un an de réabonnement ainsi que tous mes remerciements pour tous les bienfaits que procure votre beau journal : « *L'Age d'Or* ».

Je ne suis qu'un petit ouvrier, père de famille, mais cela me donne de la force pour élever mes enfants.

L. R. St. M.

« Toute notre obéissance vouée à Dieu ! »

... Je vous envoie le montant du renouvellement de l'abonnement à « *L'Age d'Or* » que nous recevons toujours avec le plus vif plaisir, Dieu nous ayant donné de le goûter et de l'apprécier à sa juste valeur. Nous serions heureux de le faire partager à d'autres, mais nous sommes ici dans un désert aride où peu de gens entendent la parole de Dieu.

Nous ne restons cependant pas inactifs et saisissons toutes les occasions favorables pour faire entendre et comprendre et je ne vous dirais pas que cela nous a pas valu une certaine aversion de la part de certains et en particulier de Mr. le Curé. Mais cela, vous le pensez bien, n'est pas pour rebuter un témoin du Seigneur auquel nous avons voué toute notre obéissance ... P. F. P.

Echos de la Semaine de LOUANGES

Des Ardennes :

... Samedi j'ai eu la visite d'une de vos envoyées, une Anglaise, à laquelle j'ai acheté divers livres et brochures en sa possession. Elle m'a prié de m'adresser à vous pour les suivants qu'elle n'avait pas et que je vous prie de m'envoyer... ; mais il me manque le principal, une Bible. Si vous en avez, envoyez m'en une, ainsi qu'un catalogue des divers ouvrages que vous avez. Ci-joint un mandat de 20 francs. Avec mes remerciements.

P. H. Rethel

Du Hâvre :

Bien chers frères en Sion,

J'ai la joie de vous envoyer notre rapport de la semaine du 30 Septembre au 8 Octobre 1933. Nous avons été heureux de répandre 220 brochures « *Refuge* », 58 « *Age d'Or* », 6 « *Crise* » et 1 livre. Le Seigneur bénit son œuvre.

J'ai remarqué que beaucoup de gens écoutent RADIO NORMANDIE, beaucoup parmi eux ont pris la brochure « *Refuge* ». J'ai aussi rencontré, à Gournay un instituteur et sa femme, très réjouis de prendre à nouveau quelques « *Age d'Or* » et le « *Refuge* ». Ce Monsieur m'a acheté, il y a trois mois, des Age d'Or des brochures et une Bible.

Beaucoup d'autres faits en cette semaine m'ont réjoui et montré que le temps est vraiment là de publier la vengeance de notre Dieu et de consoler les affligés.

L. H. au Hâvre

Vivement intéressé par la T. S. F.

... Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir un ou deux numéros spécimen de « *L'Age d'Or* » et les livres « *Vie* » et « *Gouvernement* » dont j'ai entendu l'autre jour quelques extraits par T. S. F. qui m'ont vivement intéressé.

A. F. à S.

Par un Prospectus !

... Je serai très heureux, depuis quelques années que j'étudie la Bible, de recevoir de nouveau « *L'Age d'Or* » que j'ai perdu de vue depuis quelque temps ayant cessé de le recevoir jusqu'à ce jour où j'ai trouvé un prospectus sous ma porte.

En même temps ayez la bonté de m'envoyer la brochure « *La Crise* ». Dans l'espoir d'être satisfait le plus tôt possible, recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Du Nord de la France.

Appréciation

Veuillez agréer, Messieurs, mes salutations et mes remerciements pour le bien que vous m'avez fait par vos écrits et vos conférences.

M. à N.

De Boulogne

Je viens d'entendre par Radio-Normandie votre causerie sur le sujet « Qu'est-ce que l'âme ? »

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'en adresser le texte, ainsi que les renseignements sur votre revue, que je n'ai pas bien saisis à l'écoute, car j'étais occupé à prendre note de votre adresse ! L. D. à B.

Les causeries par POSTE PARISIEN nous manquent !

Octobre est arrivé et le POSTE PARISIEN ne donne pas les causeries de la TOUR DE GARDE comme c'était promis. Elles ne figurent pas sur le programme radiophonique de la semaine prochaine. C'était le poste que nous entendions le mieux et le matin à 9 h 45 c'était parfait. *Je puis vous dire que cette causerie nous manque plus que je ne saurais le dire.* J'espère que nous aurons la joie de vous entendre prochainement au POSTE PARISIEN.

Existe-t-il des postes étrangers parlant français qui radiodiffusent vos causeries ? Comme Radio Luxembourg qui donne une soirée française tous les samedis et suisse romande qui donne en français.

RADIO PARIS bien que poste d'Etat, donne régulièrement des émissions catholiques, protestantes et israélites. Pouvons-nous espérer entendre la TOUR DE GARDE par ce poste, qui est très écouté en France à cause de sa puissance et de sa précision ? Bien des gens ont des postes anciens, ou de faible puissance et ne peuvent entendre que RADIO PARIS et le POSTE PARISIEN et sûrement parmi eux, il en est qui seraient heureux de connaître ces belles vérités !

Ci-joint un timbre pour la réponse.

P. B. à Ch.

Après la visite des témoins ...

Je viens de recevoir « *L'Age d'Or* » qui m'intéresse beaucoup. Aussi je ne manquerai pas de vous en demander l'abonnement le mois prochain. En remplacement de « *Prophétie* » vous voudrez bien m'envoyer le livre « *Vie* » ou « *Gouvernement* », car outre ces deux-là j'ai tous les autres.

Vous voudrez bien aussi, s'il vous plaît, m'envoyer la brochure « *Le royaume, un refuge dans la détresse* », car mon frère qui prend chaque année les nouvelles brochures n'a pas eu l'occasion cette fois de voir les personnes qui les portent à domicile et je voudrais la lui faire parvenir pour sa grande joie.

Recevez les sincères salutations de votre humble et obéissante servante.

M. L. à Amiens.

D'un Auditeur de l'Aveyron

Ayant entendu à Radio-Toulouse une conférence organisée par la TOUR DE GARDE et ayant de ce fait appris votre adresse, je vous demanderai de m'envoyer deux de vos brochures à 75 centimes prises à tout hasard parmi les plus caractéristiques de la collection.

Vos théories m'intéressent beaucoup et je serais bien aise de connaître un peu mieux cette doctrine....

J. Bl. à M.

Radio Toulouse prié de donner notre adresse

Monsieur le Directeur de Radio Toulouse,

Un parasite local m'ayant empêché d'entendre la fin de la causerie prononcée le 25 octobre à 19 heures par votre speaker habituel à Radio Toulouse, sur les révélations évangéliques, je vous serais très obligé de me faire connaître l'adresse de la maison publiant les deux volumes à 6 frs. 50.

H. E. Fourm.

Du CALVADOS

J'ai entendu plusieurs fois, par T. S. F., vos causeries qui m'ont intéressé.

Je vous adresse, ci-inclus, Fr. 1.— en timbres-poste vous demandant de bien vouloir me faire parvenir une de vos brochures. D'avance merci...

H. G. à Méz.

De la HAUTE SAONE

... Plusieurs fois déjà j'ai été fort intéressé par vos causeries de Radio Toulouse, aussi je vous serais reconnaissant de vouloir me faire parvenir un numéro spécimen de votre revue « *L'Age d'Or* » et votre catalogue de librairie.

A l'avance je vous en remercie et je vous prie d'agréer mes empressées salutations.

Cl. G. G.